



COMMUNIQUE DE PRESSE 16/12/2025

SUPPRESSION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION (INC) : UNE ATTAQUE CONTRE LE SERVICE PUBLIC DES CONSOMMATEURS

Samedi 13 décembre le Sénat a décidé de la liquidation de l'Institut national de la consommation (INC) et de la vente de son magazine « 60 Millions de consommateurs », déjà menacés de suppression en début d'année 2025. A l'article 71 du projet de loi de finance 2026, les sénateurs ont préparé la liquidation de ce pilier de l'information et de la défense des consommateurs, pour mieux préparer sa privatisation.

Pourtant, depuis sa création en 1966, l'INC a maintes fois prouvé son utilité et son importance dans ses alertes et analyses, qu'il s'agisse des hormones antibiotiques dans le veau, des sièges auto dangereux pour les enfants, des défaillances des urgences hospitalières, etc. **Plus récemment, c'est bien « 60 Millions de consommateurs » qui a révélé la vente de poupées sexuelles de fillettes par le site Shein**, poussant le gouvernement Lecornu à suspendre la plateforme en France.

Dans un contexte où les arnaques et les pratiques commerciales trompeuses se multiplient, l'INC reste l'un des rares acteurs publics capables d'offrir une information rigoureuse, désintéressée, libre de toute pression commerciale. A l'heure des scandales sanitaires liés aux pesticides, à l'eau minérale et aux polluants éternels, dans une société saturée d'informations biaisées, de contenus sponsorisés, de faux avis, de publicités déguisées, supprimer l'INC, c'est priver les consommatrices et consommateurs d'une source essentielle d'information.

Ainsi, la CNL, en tant qu'association de défense des consommateur·ice·s, apporte son soutien à la tribune parue le 9 décembre dernier dans Le Monde, et signée par plus de 200 personnalités telles que Serge Hercberg, créateur du Nutriscore, ou la journaliste Elise Lucet. Nous dénoncions déjà en mai dernier le démantèlement de l'INC, et apportons notre soutien plein et entier à ses salarié·e·s, engagé·e·s depuis des années pour maintenir ce service public à flot, malgré un désengagement constant de l'État et une politique de démantèlement budgétaire sourde aux enjeux.

La CNL appelle solennellement les parlementaires à renoncer à cette décision injustifiable en commission mixte paritaire, et à ouvrir la voie d'une concertation sérieuse, à partir du plan de transformation de l'INC, voté à l'unanimité de son conseil d'administration.

Nous affirmons haut et fort : **non, les missions de l'INC ne sont pas échues. Elles sont vitales.**

Et nous appelons toutes les associations, syndicats, élu·e·s et citoyen·ne·s à se mobiliser pour la survie de l'INC et de « 60 millions de consommateurs ».

A Montreuil, le 16 décembre 2025